## Rapport du R31

R31

Version 1 le 2 mai 2019

## I. Objectif R31

- Il a pour objectif d'accompagner les utilisateurs, prescipteurs et installateurs dans la conduite d'un projet de télésurveillance d'un site.
- Il définit en particulier les exigences techniques ou organisationnelles auxquelles doivent répondre les stations de télésurveillance qui reçoivent et traitent les informations correspondant à un évènement identifié relatif à la sécurité des biens et des personnes (incendie, intrusion, anomalie technique) à la vidéosurveillance et au contrôle d'accès
- pour garantir leur efficacité dans toutes les circonstances préalabblement établies.
- Pour s'assurer de la qualité de la télésurveillance.

## II. Normes et Référentiels

- R31: Télésurveillance (règles de prescription)
- D32: Cybersécurité. Document technique pour l'installation de systèmes de sécurité ou de sureté sur un réseau informatique.
- R81: Détection d'intrusion. Règles d'installation.
- R82: Vidéosurveillance.Règles d'installation.
- D83: Contrôle d'accès. Document technique pour la conception et l'installation .

X. Annexes

CNPP: Centre national de prévention et protection